



Déclaration liminaire de l'UNSA FP CIAS du 17 décembre 2015

En cette fin d'année, nous souhaitons intervenir en mettant en perspective une forme de bilan de cette année avec les deux prochaines années.

Avec un budget 2016 proche de celui de 2015, les ordres de grandeur n'évoluent pas, face à des besoins en matière d'action sociale toujours plus nombreux. Les marges de manœuvre se réduisent et ne permettent pas aux acteurs locaux que sont les SRIAS de bâtir des projets au bénéfice des agents de la Fonction Publique de l'Etat

C'est dans ce contexte que L'UNSA-FP milite, à minima, pour une consommation annuelle totale des crédits d'action sociale.

L'UNSA-FP tient à saluer la mise en place, dès le premier trimestre 2016, d'un Groupe de Travail sur les barèmes des prestations CESU, CV, AIP.

Pour l'UNSA-FP, la mise en œuvre de ces nouvelles mesures devra pouvoir être budgétée dans le PLF 2017 après une validation dès le premier CIAS de 2016.

L'objectif est d'augmenter d'une façon significative tant le montant des prestations que le nombre de bénéficiaires aujourd'hui exclus des différents dispositifs.

L'UNSA-FP tient à rappeler que la suppression de la 3ème tranche du CESU, a entraîné mécaniquement une baisse importante du nombre de bénéficiaires. Et ce n'est pas l'introduction d'une bonification tant pour les familles monoparentales, que pour les DOMiens, qui a endigué une diminution de 27% de la valeur d'émission des titres et plus de 50% du nombre de dossiers en 2014, qui influe cette tendance. Ce sont en majorité les femmes qui en sont les victimes. Nous rappelons notre attachement à l'accord signé sur l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique.

Pour l'UNSA-FP, la question du CESU dépasse donc largement la dimension de l'Action Sociale et se pose en termes d'égalité Femme- Homme.

Sur le même vecteur, l'UNSA-FP milite pour la montée en puissance du parc de places en crèches, véritable enjeu de la politique familiale et d'égalité.

Pour 2016, 2 288 berceaux seront financés dont 220 nouvelles réservations. Notre objectif est d'augmenter significativement le parc pour répondre aux besoins des agents en matière de politique familiale. Pour cela, l'UNSA-FP s'interroge fortement sur la réalité des besoins exprimés par les régions.

Il est donc impératif de connaître précisément leurs besoins et les perspectives de développement. En outre, la mise en œuvre du dispositif de réservation de place en crèches pour les ultra marins, jusqu'alors oubliés, doit être encouragée et poursuivie.

L'une des priorités de l'UNSA-FP et réaffirmée à plusieurs reprises est celle du déverrouillage des 7ème et 8ème tranches de l'AMD pour les pensionnés de l'Etat au nom de l'équité avec les retraités du secteur privé, car faut-il le rappeler, ils sont considérés comme les autres retraités, avec par exemple, une revalorisation de leurs pensions en fonction de l'indice des prix.

L'AMD est une question éminemment sociétale notamment en matière d'accessibilité aux soins. Enfin, la campagne de communication, lancée cette année auprès des pensionnés de l'Etat, démontre sans équivoque, que l'échec ne se situe pas au niveau d'un défaut de communication mais des conditions d'éligibilité à cette prestation.

En effet, le niveau de consommation de l'enveloppe de 10 M €, déléguée en 2012, est toujours ridiculement bas et démontre que beaucoup de dossiers sont rejetés en raison des ressources supérieures au plafond. Pour l'UNSA FP, il est temps, dès 2016, de décider de cette mesure.

La circulaire restauration 2015 rénovée, toujours pas publiée à notre connaissance, devrait faciliter la gestion des RIA.

L'UNSA-FP apprécie cette amélioration mais regrette que les retraités soient considérés comme des usagers extérieurs sur le plan tarifaire alors qu'ils ont la possibilité de s'investir dans la gestion des RIA.

L'UNSA-FP revendique à nouveau que les retraités de l'Etat bénéficient de la même tarification que les agents en activité proportionnellement à leur niveau de pension.

S'agissant du parc immobilier des RIA, l'UNSA-FP réaffirme que le SDR est un outil de gestion et d'anticipation. Il doit être réactivé afin d'éviter l'annonce brutale de la fermeture d'un RIA et constituer un véritable état des lieux régional des points de restauration, devenant par la même, un support essentiel à l'offre de restauration administrative.

Les SRIAS doivent être les interlocuteurs incontournables des projets en matière de restauration collective. Elles sont bien trop souvent mises à l'écart. Nous demandons qu'elles soient systématiquement associées. Les enquêtes annuelles permettront de mieux recenser les travaux de rénovation et de mise aux normes qui doivent être programmés dans le prochain plan pluri-annuel.

Depuis le mois d'avril, la bourse interministérielle au logement a évolué en IDF avec le développement du logiciel BALAE. Les premières remontées sont, a priori, encourageantes et démontrent une optimisation de l'offre avec plus de transparence dans les attributions.

L'extension, à moyen terme, du dispositif aux régions PACA, Rhône Alpes et Nord Pas de Calais, est pour l'UNSA-FP essentielle et dans la continuité à l'ensemble du territoire national.

Pour l'UNSA-FP, la revalorisation significative de l'AIP est le corollaire d'une véritable politique du logement en direction des fonctionnaires de l'Etat, notamment les primo affectés.

Sur le plan de la réforme territoriale, l'UNSA-FP estime que l'enjeu se pose en terme de couverture géographique et de l'émergence du niveau départemental permettant de conserver un lien de proximité avec les agents grâce au concours des préfectures de département et des équipes administratives à renforcer en moyens humains.

Par ailleurs, L'UNSA-FP souhaite qu'un travail soit entrepris sur la cohérence des actions initiées par les SRIAS. A titre d'exemple, le coupon sport, mis en place dans certaines SRIAS, pour lequel l'UNSA-FP demande d'engager un travail qui permette une forme de généralisation avec la constitution d'une note méthodologique, apportant un soutien aux SRIAS, via une convention et un formulaire type, afin de clarifier les conditions d'éligibilité et de gestion.

Enfin, l'UNSA-FP affirme le rôle social de l'ASIM qui ne doit, en aucun cas, être assimilée à un complément de revenu et un outil d'accompagnement RH notamment de la réforme territoriale.

Les représentants de l'UNSA-FP